



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E10707

VALABLE JUSQU'AU 26/06/2025

ÉDITÉ LE 25/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/06/2004

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 17/11/2023
200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 477962484

Siret : 477 962 484 00010

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 6131096704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 6131096704

Situation fiscale et sociale : A jour au 01/04/2024

Raison sociale : ENERGIES MAINTENANCE CHAUFFAGE CLIMATISATION - EMC2

Sigle : PERDIGON & CIE ENERGIES SERVICES

3 RUE DE LA BOISERIE

3/5

05000 GAP

Téléphone : 04 92 52 82 82

Fax : 04 92 52 82 83

Portable :

Site Internet :

E-mail : vdorel@emc2.pro

Responsabilité légale :

BERTRAND ROMAIN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 60

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	23/05/2024
5274	Exploitation d'installation de chauffage et de rafraîchissement avec garantie totale dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² Mention RGE	14/04/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	30/06/2022
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	23/05/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULON
PARC TERTIAIRE VALGORA
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER
- B.P. 70531
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.